

nombreux Microcoques dans les Bogheads permien de Bozon (bassin de l'Esterel), d'Autun et de la Nouvelle-Galles du Sud; dans les Bogheads du terrain houiller moyen d'Angleterre et d'Ecosse; dans les Bogheads-Cannels du culm du bassin de Moscou.

Dix-huit gravures intercalées dans le texte et quatre planches en collotypie accompagnent la brochure.

M. le D^r TROUËSSART offre pour la bibliothèque le troisième fascicule de son catalogue des Mammifères (*Catalogus Mammalium tam viventium quam fossilium*, fasc. 111^e : *Rodentia*, suite et fin).

En faisant hommage à la réunion des naturalistes du Muséum de ce nouveau fascicule, entièrement consacré à l'ordre des Rongeurs, l'auteur fait remarquer combien cet ordre, le plus nombreux de la classe des Mammifères, s'est accru depuis moins de vingt ans. La première édition, publiée en 1880, énumérait déjà 970 espèces tant vivantes que fossiles. La nouvelle édition contient les indications relatives à 1,900 espèces de Rongeurs, de telle sorte que le chiffre des formes spécifiques a doublé depuis 18 ans. Si l'on défalque les espèces fossiles, au nombre de 450 environ, on voit que le nombre des espèces vivantes atteint près de 1,500, non compris les sous-espèces. Ces 1,500 espèces sont réparties dans 160 genres.

COMMUNICATIONS.

DOCUMENTS INÉDITS SUR L'HOMO SYLVESTRIS RAPPORTÉ D'ANGOLA EN 1630,
PUBLIÉS ET COMMENTÉS PAR M. E.-T. HAMY.

I

Nicolas Tulpius, médecin distingué d'Amsterdam et l'un des plus ardens défenseurs de l'indépendance des Pays-Bas contre Louis XIV, serait néanmoins depuis longtemps oublié sans deux circonstances toutes particulières de sa vie.

L'amitié de Rembrandt lui valut la place d'honneur dans un immortel

chef-d'œuvre. *La leçon d'Anatomie* et ses *Observationes Medicæ* ⁽¹⁾, publiées en 1641, contiennent la première représentation à peu près scientifique d'un Anthropoïde africain. L'*Homo sylvestris* ou *Orang-Outang* (c'est le nom qui lui est donné), si médiocre qu'en soient le dessin et surtout la description, n'a pas moins contribué que le portrait de Rembrandt à sauvegarder la mémoire de Nicolas Tulp. Il tient, encore aujourd'hui, sa petite place dans l'histoire des progrès de la zoologie.

L'animal avait été apporté d'Angola, *ex Angola delatum*, au prince d'Orange, Frédéric-Henri. Son pelage était noir, ses bras offraient une moyenne longueur, ses gros orteils étaient relativement développés, son caractère était d'une grande douceur. Ces renseignements, fournis par l'image et par le texte de Tulp, prouvent surabondamment que le sujet appartenait à l'espèce appelée aujourd'hui *Chimpanzé*. Mais on confondait au XVII^e siècle, comme on a longtemps confondu depuis lors, tous les primates de nos classifications actuelles en un seul et même type, d'ailleurs mal défini, l'*Orang-Outang* des Indiens, le *Quoias-Morrou* des Africains.

Tulp s'est contenté de mentionner l'origine angolaise de son Homme sylvestre. Il le décrit rapidement, sans beaucoup de méthode, parle de sa taille qui est celle d'un enfant de trois ans, de son épaisseur qui lui en ferait donner six. Le corps n'est ni lourd ni grêle, plutôt carré, souple et infatigable, aux membres ramassés, aux muscles puissants. Des poils noirs couvrent le dos; la figure est celle d'une vieille femme; les mamelles sont volumineuses et l'ombilic est enfoncé. Les oreilles sont humaines, et les deux paires de membres ressemblent à ceux de l'homme *ut vix oculum oculo videris similis*. Il marche droit le plus souvent, même chargé; prend d'une main le vase à boire par son anse, tandis que de l'autre il en supporte le fond; s'essuie les lèvres humides aussi posément que le courtisan le plus délicat; se couche enfin avec autant de précautions que le plus amolli des hommes. . .

La dissertation de Tulp, qui n'a guère moins de sept pages, ne renferme que ces quelques lignes qui se rapportent directement au sujet; tout le reste n'est qu'une trame d'érudition indigeste et confuse, à la mode de l'époque, sur les satyres de l'antiquité, les sylvains et les faunes.

On cite fréquemment la gravure reproduite un peu partout; on n'a presque jamais lu le texte qui l'encadre ⁽²⁾, et les zoologistes, se copiant les uns les autres, continuent à mettre l'histoire de l'*Homo sylvestris* à l'actif des découvertes relatives aux Orang-Outangs de Sumatra et de Bornéo.

(1) Nicolai Tulpii Amstelredamensis *Observationes Medicæ*, Tab. XIII. — L'édition que je possède de cet ouvrage est celle de 1652. Amstelredami. Apud Ludovicum Elzivirium. In-12.

(2) Il faut faire une exception pourtant en faveur de Paul Gervais qui a parfaitement reconnu la nature exacte de l'*Homo Sylvestris*.

II

Ils ignorent généralement que Tulpus n'a pas été seul à examiner le grand Singe du prince d'Orange. Peu de temps, en effet, après l'arrivée de l'animal à La Haye, le frère de Grotius en a fait exécuter le portrait qu'il a envoyé à Du Puy⁽¹⁾ avec une description sommaire dont le bibliothécaire du roi, N. Rigault, nous a conservé la copie.

Voici ce texte, tiré des *Meslanges de diverses matières* qui forment le volume 922 des manuscrits de Séguier, à la Bibliothèque Nationale⁽²⁾.

Hagæ Batavorum, 5 Eid. Jun. 1630.

« Venit his diebus magna vis aurei ex Guinea⁽³⁾. Eadem opera Principi apportatum est monstrum, hominis dicam an bestię, quod hodie vidimus. Facies plane humana est, itemque aures, non hirsuta, non oblonga, sed rotunda et depiles. Humanum item capillitium; brachia quoque et manus, quin et venter, reliqua pilis obsita, pedes hirsuti et in digitos fissi. Animal hoc plerumque quadrupes incedit, mansuetum admodum est, et discedente altore suo⁽⁴⁾ largiter ploravit. Aiunt qui addixerunt voces nostras ab eo usu intelligi⁽⁵⁾. »

III

Peiresc, grand ami de Grotius⁽⁶⁾ et des Du Puy, avait eu, lui aussi, des renseignements à peu près semblables entre les mains.

On a vu plus haut qu'il mentionne un portrait de l'Animal communiqué par Du Puy. Il parle, en outre, dans une de ses lettres du 25 janvier 1634⁽⁷⁾, de cette espèce d'Animal dont en fut porté un au prince d'Orange en 1630,

(1) « C'est par vostre moyen, écrit Peiresc, le 9 janvier 1634, que nous avons veu icy le portrait que le frère de M. Grotius envoya trois ou quatre ans il y a, d'un animal fort approchant à cette nature. . . « Quand l'animal, dont le frère de M. Grotius envoya le dessein, ne seroit qu'un vray singe, tousjours la difference de la race, comme entre les chevaulx et aultres animaux, peult rendre celle-la beaucoup plus recommandable que toutes les aultres puisqu'elle n'est point mal-faisante. . . *Lettres de Peiresc aux frères Du Puy*, publiées par Ph. Tamizey de Larroque. (*Coll. de doc. inéd.*, t. II, p. 672; t. III, p. 24.)

(2) *Ex bibliotheca Mss. Coislina, olim Segueriana quam Ill. Henricus du Cambout dux de Coislin, Par Francę, Episcopus Metensis, etc., monasterio S. Germanii à Pratis legavit. An MDCC. XXXII, n° 922.*

(3) Le terme *Guinée* s'appliquait alors à toute la Côte Occidentale d'Afrique. L'Angola s'y trouvait compris.

(4) Son nourricier.

(5) Bibl. nat., ms. fr. 17309, f° 92.

(6) *Lettres inédites de Peiresc à M. Thomas d'Arcos, à Tunis (Magas. Encycl. de Millin, 1815, t. III, p. 133.)*

(7) *Ibid.*, p. 333.

qui sembloit un troisième genre d'Animal entre le Singe et l'Homme, car bien qu'il ne parlât pas, il entendoit fort bien le langage flamand de son gouverneur; il rioit et pleuroit à chaudes larmes. Au simple discours de son gouverneur, qui lui dit sa résolution d'aller voir ses parents à deux journées de La Haye, il se prit à pleurer si chaudement, qu'on ne le pouvoit consoler, quelques promesses et assurances qu'on lui donnoit de son retour.»

Cette lettre était adressée à Thomas d'Arcos, établi à Tunis, et le passage que je viens d'en détacher se rapportait à un des chapitres d'une *Relation d'Afrique* dont ce voyageur lui avait envoyé le manuscrit en mars 1633 ⁽¹⁾ et où il était question de «certaine race de Singes plus grands que les autres, communs près du Cap de Sierra Leone, appelez du nom de *Barris* ou *Berris*, que l'on esleve jeunes dans les maisons, où l'on leur fait suppléer la place et fonction d'un serviteur pour piler dans un mortier le mill et autre choses qu'on a de besoing de mettre en pouldre et mesmes pour aller quérir de l'eau dans des cruches, lesquelles neantmoins il fault promptement recevoir de eux a leur retour, autrement ils les jettent en terre et puis hurlent comme s'ils pleuroient ⁽²⁾.» Peiresc ne cachait pas aux Du Puy que ces histoires qu'il leur communiquait dans le même temps, lui paraissaient tirées plutôt «d'autres auteurs moins modernes» que d'une observation directe, et il souhaitait que d'Arcos pût les lui confirmer «par quelque autre relation postérieure ⁽³⁾».

Mais sa curiosité était grandement excitée, et, avec son entrain habituel, il se hâta d'organiser une enquête sur la matière : «Il va le mois prochain deux ou troys navires de Marseille au Brésil qui vont prendre leur vent et leur eau en ceste coste d'Afrique, sur lesquels s'embarquent diverses personnes de ma cognoissance, qui se promettent de m'en apporter ou emmener un s'il est possible; je leur ay baillé de fort amples memoires et instructions.»

IV

Nous ignorons si Peiresc avait compris dans ces instructions et mémoires une reproduction du questionnaire spécial dont le volume déjà cité de la Collection Séguier nous a conservé le texte primitif rédigé en latin, à Paris, le 11 des calendes de juillet 1630.

Ce travail, fort remarquable pour l'époque, a été écrit, on le voit, très peu de jours après la réception de la lettre de La Haye reproduite ci-dessus.

⁽¹⁾ Cf. Ph. Tamizey de Larroque, *Les Correspondants de Peiresc*, XV, *Thomas d'Arcos*, Alger, 1889, in-8°, p. 18.

⁽²⁾ *Lettres de Peiresc aux frères Du Puy*, publiées par Th. Tamizey de Larroque, t. III, p. 24.

⁽³⁾ *Magas. Encycl.*, 1815, t. III, p. 333.

L'auteur est quelqu'un des beaux esprits qui entouraient le chancelier Séguier, mais les éléments font défaut pour tenter de le reconnaître. Le document était destiné à être expédié en Hollande; on sait comment Tulpus y répondit dix ou onze ans plus tard.

La tentative de Peiresc a été plus stérile encore; il n'est revenu de Guinée aucune observation sur le *Barri* ni sur le *Quoias Morrou*, et tout ce qu'a pu enregistrer de nouveau l'illustre curieux sur ce sujet qui lui tenait à cœur, c'est le récit plus ou moins véridique d'un renégat de Ferrare transmis par d'Arcos en juin 1634⁽¹⁾ et racontant une prétendue chasse à l'*homme sauvage* « dans la terre des nègres » au delà de la Marmarique. Je transcris, en finissant, ce questionnaire de 1630, trop court commentaire de l'histoire de l'*Homo sylvestris*, et j'exprime le regret, en reproduisant ce texte, qu'une pièce aussi intéressante ne porte aucune signature, et qu'il m'ait été jusqu'à présent impossible d'en reconnaître l'auteur.

Lutetiæ Parisiorum xj Calendas Julias 1630.

Mira sunt profecto que de animale nuper allato scripta sunt; ideo ad majorem ejus notitiam hæc, quæ quantum fieri poterit exquirantur, notabimus.

I. An ex Guinæa⁽²⁾, ut ex epistola videtur posse colligi, sin minus undenam nobis advectum sit.

II. Sitne vere monstrum nusquam antea visum, an speciei alicujus rarioris individuum.

III. Si monstrum, quid de eo senserint homines conterranei; et si eorum sententia minus licuerit, quid ipsimet circa venerea sibi permittent; utrum de eorum sint numero, qui genio quodam loci et pravitate morum corrupti, cum bestiis congregiantur.

IV. An sexus notæ appareant; et si quidem ita sit, masculi an feminæ, hominis etiam, vel belluæ.

V. Cujusnam sit ætatis, aut saltem infans captum sit, aut provectoris ætatis, quod ex voce, lineamentis, augmento corporis et aliis plerisque notis indicari poterit.

VI. Ferum captum sit hoc animal, an mansuetum; et si ferum, qui gradus feritatis apparuerit, quod ex alimenti recusatione et similibus, necnon ex diurnitate temporis quo cicur⁽³⁾ factum est, colligetur.

VII. Quænam sint ipsius alimenta, cum naturalia, tum si qua alia ignorantia eorum vel defectu, substituta; ex carnibus, pomis, frondibus vel herbis constant. Certe carnivorum sit vel pascuis gaudens ex ipsa oris conformatione, dentibus, mandibula, cæterisque masticationi inservientibus fortasse liquebit.

VIII. Citra suavitatem alimentationis, si quibusdam aliis delectetur videndum est, puta coloribus, sonis, odoribus.

IX. Gesticulosum ne sit animal, ut simia, et hilare an taciturnum.

⁽¹⁾ *Lettres de M. Thomas d'Arcos (Magas. Encycl., 1806, t. V, p. 141).*

⁽²⁾ On a vu plus haut que le singe venait d'Angola; qu'il était du sexe féminin et paraissait âgé de trois à six ans.

⁽³⁾ *Cicur*, apprivoisé.

X. Quandoquidem humanas habere manus dicitur ut se habeat circa *manualia*: et utrum capacitās ejus tentata sit circa artes aut si quæ in eo notata sint ingeniosiora quam in cæteris animantibus et quousque progrediatur ejus sive ratio, sive quid analogum.

XI. Ut se habeat circa aquas, ipsas timeat necne, sit urinator ⁽¹⁾ vel contra et de modo natationis.

XII. Ut se habeat circa somnum.

XIII ⁽²⁾. Diligentissime tota ejus observetur facies, præsertim oculi et in eis pupilla, an rotunda, an oblonga, ut in felibus, et nuper in Gattamaminona appareat; præterea mentumne ac malas habeat; utrum etiam aures immobiles.

XIV. Ejectiones ejus notentur in quantitate et qualitate.

XV. Quandoquidam plerumque quadrupes incedere dicitur, an liberius et commodius quandoquidem erectus progrediatur quam simia, et per quod temporis et spatium.

XVI. Partem inferiorem, pilis, ut aiunt, obsitam, cum quo præsertim animali participet, et de ejus commissura cum superiori, seu humana, notato ejus loco.

XVII. An cum digitorum fissura ungues simul humanos, tam in manibus quam in pedibus, possideat et quot numero digito.

XVIII. Qualis vox ejus; et si minus articulata, ut se habeat in amore vel odio, ira vel timore.

XIX. Generaliter omnes ejus passiones et animi motus attendantur, ex quibus de humanitate ejus, vel contra, indicationes sumantur.

XX. De valetudine ejus, si firma aut imbecillis, et quibus morborum generibus sit obnoxium inquiratur.

Postremo ut in vita ejus omnia videntur observanda, ita in fine singula, si mortem appetat; ac tum demum omnia ejus membra anatomica considerata, ita ut ex ossibus ejus squeletos fabricari possit ⁽³⁾.

L'ÂGE DE PIERRE DANS LA DUBREKA,

PAR M. E.-T. HAMY.

Les renseignements relatifs à l'âge de pierre, qui a précédé chez les nègres les premières connaissances métallurgiques, s'accroissent de plus en plus précis depuis quelques années. J'ai eu récemment l'occasion icimême ⁽⁴⁾ de rappeler, à propos d'une intéressante trouvaille faite à Libreville par M. J.-C. Reichenbach, les principales découvertes de haches polies accomplies depuis un demi-siècle au Sénégal ou en Guinée. J'aurais pu ajouter à la liste, déjà longue, des gisements signalés sur la côte occiden-

⁽¹⁾ *Urinator*, plongeur.

⁽²⁾ F^o 93.

⁽³⁾ Bibl. nat., ms. fr. 17309, f^o 92-93.

⁽⁴⁾ E.-T. Hamy, *L'âge de pierre au Gabon* (*Bull. du Mus. d'hist. nat.*, 1897, p. 154-156).